

# PRODUIT CERTIFICAT



## TÜV Nederland QA B.V.;

déclare que la conception, la construction et la régularité de la production des produits énumérés ci-dessous répondent à l'exigence, à la résistance à la pression et à la force de traction (70 kg de pièces uniques);

déclare que les procédures internes, qui sont utilisées pour s'assurer que les produits reste conforme aux dispositions susmentionnées, sont conformes à la liste d'inspection du TÜV Pays-Bas.

<b>Fabricant</b>	Hermeta Metaalwaren B.V.
<b>Adresse</b>	1e Industrieweg 1 4147 CR Asperen les Pays-Bas
<b>Description du produit</b>	Porte-mains de Hermeta.
<b>Type</b>	3500, 3501, 3502, 3503, 3540, 3541, 3542, 3543.
<b>Numéro de certificat</b>	2400-B-233.
<b>Attachment (s)</b>	Rapport de mesure et contrôle de qualité 2400-B-233/2400-B-227.
<b>Commentaire (s) supplémentaire (s)</b>	-
<b>L'utilisation du logo</b>	Le fabricant est autorisé à fournir les produits susmentionnés avec la marque illustrée ici.
<b>Préparé</b>	20-03-2018 (rev 2)
<b>Valable jusqu'à</b>	31-12-2020



E.W.A.C. Franken  
Directeur Général

Il est de la responsabilité du fabricant d'examiner si et quelle autre législation nationale ou réglementation européenne s'applique au produit déclaré. Conformément à la loi générale sur le droit administratif, des objections peuvent être déposées contre cette déclaration. À cette fin, un avis d'opposition doit être soumis à TÜV NEDERLAND QA B.V., Ekkersrijt 4401, 5692 DL à Best, dans les six semaines suivant la date d'envoi de cette déclaration. Cet avis d'opposition doit indiquer pourquoi cette déclaration n'est pas trouvée correctement. Pour cet avis d'opposition, une copie de ce certificat et de tout autre document relatif à l'affaire doit être demandée.